



FORMULAIRE 51-101 F1

**RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES
ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT
LE PÉTROLE ET LE GAZ
AU 31 MARS 2013**

**PRÉPARÉ PAR
YVES DUCHAINE, GEO**

RAPPORT SQX-2013-07

TABLE DES MATIÈRES

1.	DATE DU RELEVÉ	1
2.	DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES	1
3.	HYPOTHÈSES DES PRIX	1
4.	VARIATION DES RÉSERVES	1
5.	AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES RÉSERVES	1
6.	AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET GAZ	1
6.1	TERRAINS ET PUIITS DE PÉTROLE ET DE GAZ	1
6.2	TERRAIN SANS RÉSERVES ATTRIBUÉES	3
6.2.1	Permis	3
6.2.2	Obligations statutaires	9
6.3	CONTRATS À LIVRER	10
6.4	AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES COÛTS D'ABANDON ET DE REMISE EN ÉTAT	10
6.5	HORIZON FISCAL	10
6.6	FRAIS ENGAGÉS	10
6.7	ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT	11
6.7.1	Introduction.....	11
6.7.2	Permis Bas St-Laurent/Gaspésie	11
6.7.3	Permis des Basses-Terres du Saint-Laurent.....	16
6.7.4	Activités en cours et prévues.....	20
7.	CERTIFICATION DE L'AUTEUR	21

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du puits Canbriam Farnham n° 1 (A-271).....	2
Figure 2 : Permis de Squatex au Québec	3
Figure 3 : Permis de Squatex dans le Bas St-Laurent/Gaspésie	4
Figure 4 : Permis de Squatex dans les Basses-Terres du Saint-Laurent.....	7
Figure 5: Carte de localisation des lignes sismiques, des sondages 2011 sur les permis de Squatex dans le BSL/Gaspésie.....	12
Figure 6 : Section sismique interprétée passant par Massé No1, Bas-St-Laurent.....	16
Figure 7 : Carte de localisation des lignes sismiques, du puits Canbriam Farnham sur les permis de Squatex dans les Basses-Terres.....	17
Figure 8. Profil sismique typique dans les permis au sud-ouest de Montréal.....	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Permis dans le Bas St-Laurent-Gaspésie.....	5
Tableau 2 : Permis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent	8
Tableau 3 : Dépenses d'exploration par région 2012-2013	11
Tableau 4 : Lignes sismiques acquises dans le BSL et Gaspésie.....	13
Tableau 5 : Lignes sismiques acquises dans les Basses-Terres du St-Laurent.....	17

1. DATE DU RELEVÉ

Ce relevé des données relatives aux réserves et autre information concernant le pétrole et le gaz a été complété le 15 juin 2013. La date d'effet de l'information fournie est le 31 mars 2013 et la date d'établissement de l'information fournie est le 15 juin 2013.

Il se base sur toutes les données et rapports que la société a mis à notre disposition, sur divers documents publics accessibles via le site d'information <http://www.mrn.gouv.qc.ca/energie/index.jsp> du Ministère des Ressources naturelles (MRN) du Québec ainsi que sur des publications géologiques relatives aux régions étudiées.

2. DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES

En date du 31 mars 2013, la compagnie ne produit pas d'hydrocarbures. Aucune réserve de pétrole et gaz n'a été identifiée jusqu'ici sur les permis d'exploration de Squatex.

3. HYPOTHÈSES DES PRIX

Sans objet.

4. VARIATION DES RÉSERVES

Sans objet.

5. AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES RÉSERVES

Sans objet.

6. AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET GAZ

6.1 TERRAINS ET PUIS DE PÉTROLE ET DE GAZ

Il n'y a aucune réserve de gaz et pétrole prouvée, probable ou possible sur les terrains détenus par Squatex

Un puits, Canbriam Farnham n° 1 (A-271) fut implanté près de Farnham sur le permis de recherche 2009RS298 au sud-est de Montréal (Voir Figure 1). Le forage a débuté le 9 juillet et la foreuse a été libérée le 12 août 2009 après avoir atteint une profondeur totale de 2507 m. Le puits a traversé une épaisse séquence de Lorraine avant de toucher l'Utica à 1987 m. Le Trenton a été rencontré à 2332 m. Des indices de gaz ont été observés et le puits a été complété. En raison de la situation actuelle du prix du gaz et l'incertitude tant qu'à l'avenir à court et moyen terme de l'exploration au Québec, les partenaires ont décidé à l'automne 2011 d'abandonner le puits. Le terrain a été

décontaminé à la satisfaction du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et un bouchon de ciment a été injecté dans le puits. Il ne reste qu'à injecter un deuxième bouchon de ciment et de couper le coffrage à 2 mètres sous la surface avant d'enlever la tête de puits. Canbriam Energy Inc. (Canbriam) de Calgary, l'opérateur, attend toujours la délivrance du permis de fermeture de puits pour terminer les travaux d'abandon. Canbriam conserve l'obligation au nom de Squatex de l'abandon du puits. Les informations obtenues MDDEFP confirment que le puits de Canbriam Farnham n° 1 (A-271) n'était pas au 31 mars 2013 en infraction selon les normes de l'environnement.

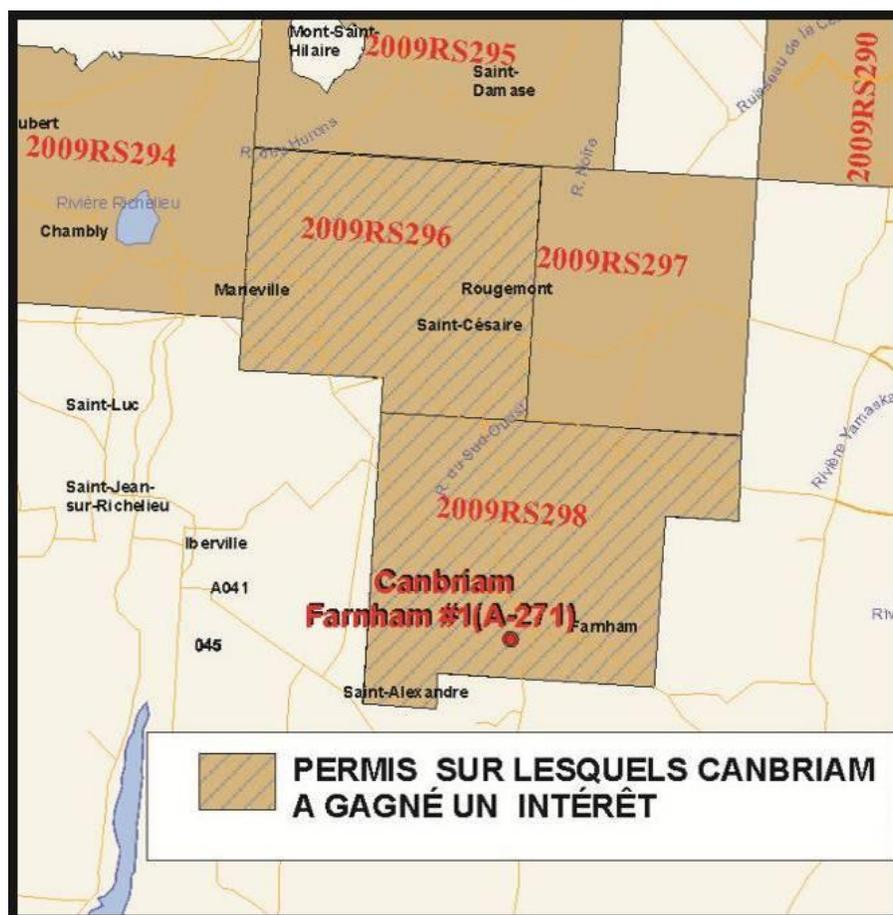


Figure 1 : Localisation du puits Canbriam Farnham n° 1 (A-271).

Aucun autre puits n'a été foré depuis dans les Basses-Terres ou dans le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie sur les permis de Squatex.

6.2 TERRAIN SANS RÉSERVES ATTRIBUÉES

6.2.1 Permis

Les permis de Squatex sont tous localisés au Canada, dans la province de Québec, sur terre. Ils sont tous situés sur la rive sud du fleuve St-Laurent dans 2 régions distinctes et couvrent un total de 656 093 ha (Voir Figure 2).

Ces permis ont été délivrés le 1^{er} septembre 2009 et seront en vigueur jusqu'au 31 août 2019 à condition de satisfaire aux exigences de base tel que stipulées par la loi des mines ou de ses règlements c'est-à-dire le paiement des rentes et l'exécution des travaux statutaires minimum requis tel que la loi le stipulait au 31 mars 2013. Comme nous le verrons à la fin de cette section (6.2.1), une loi (Loi 18), qui est entrée en vigueur le 13 juin 2011, décrète que le titulaire du permis est exempté d'exécuter les travaux requis en vertu de la Loi sur une période maximale de 3 ans (13 juin 2014) afin de pallier au problème inhérent au dépôt du rapport de la commission créé suite au rapport du BAPE sur les gaz de shale qui va effectuer l'étude environnementale stratégique.

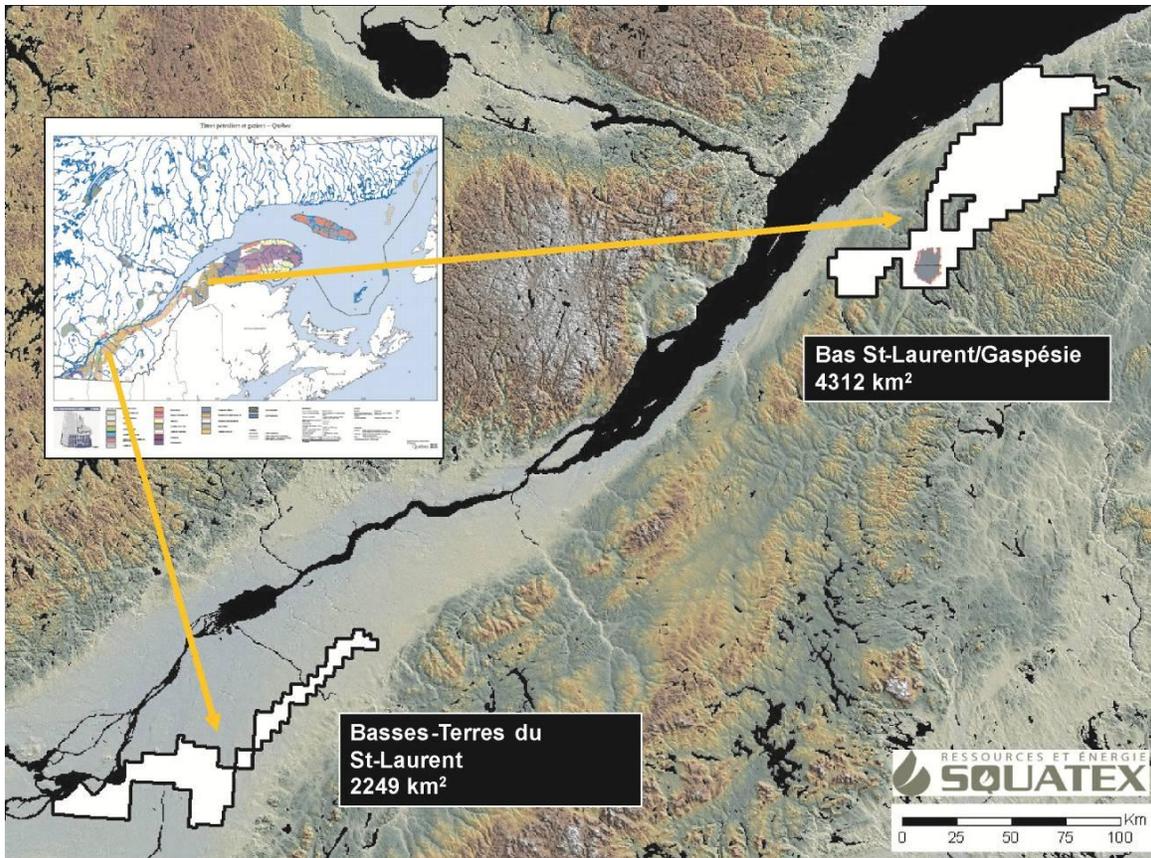


Figure 2 : Permis de Squatex au Québec

FORMULAIRE 51-101 F1: RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET LE GAZ AU 31 MARS 2013, SQUATEX INC- YVES DUCHAINE

Un premier bloc de permis se trouve dans le Bas St-Laurent/Gaspésie entre le Témiscouata et la Matapédia (voir Figure 3). Les permis couvrent une surface de 431 160 ha dont 70% des droits sont détenus par Squatex soit 301 812 ha net. Petrolympic Ltd détient le 30% restant. Le Tableau 1 indique les numéros de permis, la date de renouvellement ainsi la superficie totale en hectares du permis.

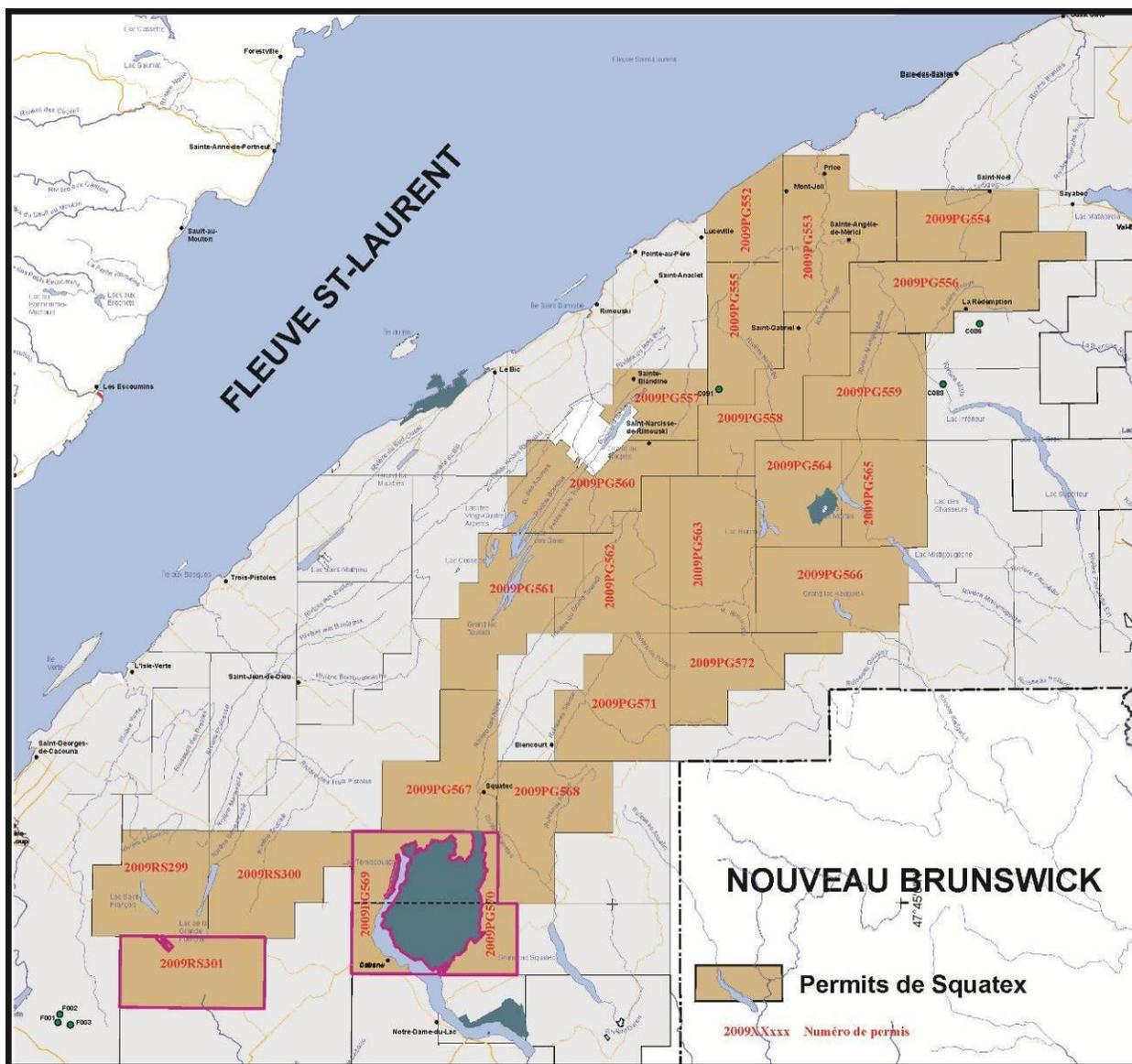


Figure 3 : Permis de Squatex dans le Bas St-Laurent/Gaspésie

Tableau 1 : Permis dans le Bas St-Laurent-Gaspésie

Numéro de permis	Renouvellement	Superficie (Ha)
2009RS299	01/09/2013	18 975
2009RS300	01/09/2013	20 704
2009RS301	01/09/2013	17 136
2009PG552	01/09/2013	10 267
2009PG553	01/09/2013	23 068
2009PG554*	01/09/2013	15 150
2009PG555	01/09/2013	16 438
2009PG556*	01/09/2013	23 666
2009PG557	01/09/2013	9 894
2009PG558	01/09/2013	19 420
2009PG559	01/09/2013	18 737
2009PG560	01/09/2013	19 817
2009PG561	01/09/2013	24 435
2009PG562	01/09/2013	19 847
2009PG563	01/09/2013	22 573
2009PG564	01/09/2013	14 377
2009PG565	01/09/2013	15 370
2009PG566	01/09/2013	21 454
2009PG567	01/09/2013	20 631
2009PG568	01/09/2013	20 668
2009PG569	01/09/2013	13 497
2009PG570	01/09/2013	7 608
2009PG571	01/09/2013	20 951
2009PG572	01/09/2013	16 477
Sous-total		431 160

* Région Gaspésie

La figure suivante montre les permis localisés dans les Basses-Terres du Saint-Laurent. On peut y distinguer deux blocs de terrains dont le premier se trouve à l'est de Montréal dans une zone située entre Longueuil, St-Hilaire et Farnham au sud. Le deuxième bloc consiste en une bande qui occupe un territoire situé au sud de l'autoroute 20 entre les permis précédents et Victoriaville. Ces permis couvrent une superficie totale de 224 933 ha dont la part de Squatex est de 70% soit 157 453 ha net. (Voir Tableau 2).

Suite à un affermage et le forage d'un puits effectué par Canbriam Energy Inc. à l'été 2009, ce dernier a acquis un intérêt de 60% de la surface jusqu'au toit du Trenton seulement sur un bloc de 8000 ha chevauchant les permis 2009RS 298 et 296.

Sur ce bloc, l'intérêt entre la surface et le toit du Trenton de Squatex est de 28% et celui de Petrolympic de 12%. La partie plus profonde de ce bloc ainsi que tout le reste des permis demeure à 70% Squatex et 30% Petrolympic.

Juste avant de commencer le programme initial par le forage de Farnham, Canbriam a accepté en juin 2009 d'accélérer sa décision d'exercer la première option de l'entente en s'engageant à verser 3,5 M\$ additionnels (2,45 M\$ à Squatex et 1,05 M\$ à Petrolympic) avant le 30 novembre 2009 et de forer, coffrer ou abandonner 2 puits verticaux additionnels dans la formation Utica et/ou 30 mètres dans le Trenton avant le 31 décembre 2011 afin de gagner un intérêt de 60% dans le second bloc de 8000 ha.

Ainsi, selon l'entente, Canbriam maintient ses autres options de gagner un intérêt de 60% sur 24000 ha additionnels à l'intérieur des permis 2009RS296 et 298 en devant forer jusqu'à 6 puits verticaux/horizontaux additionnels et en versant un montant en argent pouvant totaliser 13,5 M\$ (9,45 M\$ à Squatex et 4,05 M\$ à Petrolympic) avant le 31 décembre 2011. En date du 31 mars 2013, Canbriam a acquis 60% d'intérêt dans un bloc de 8000 ha partagé entre les permis 2009RS296 et 298.

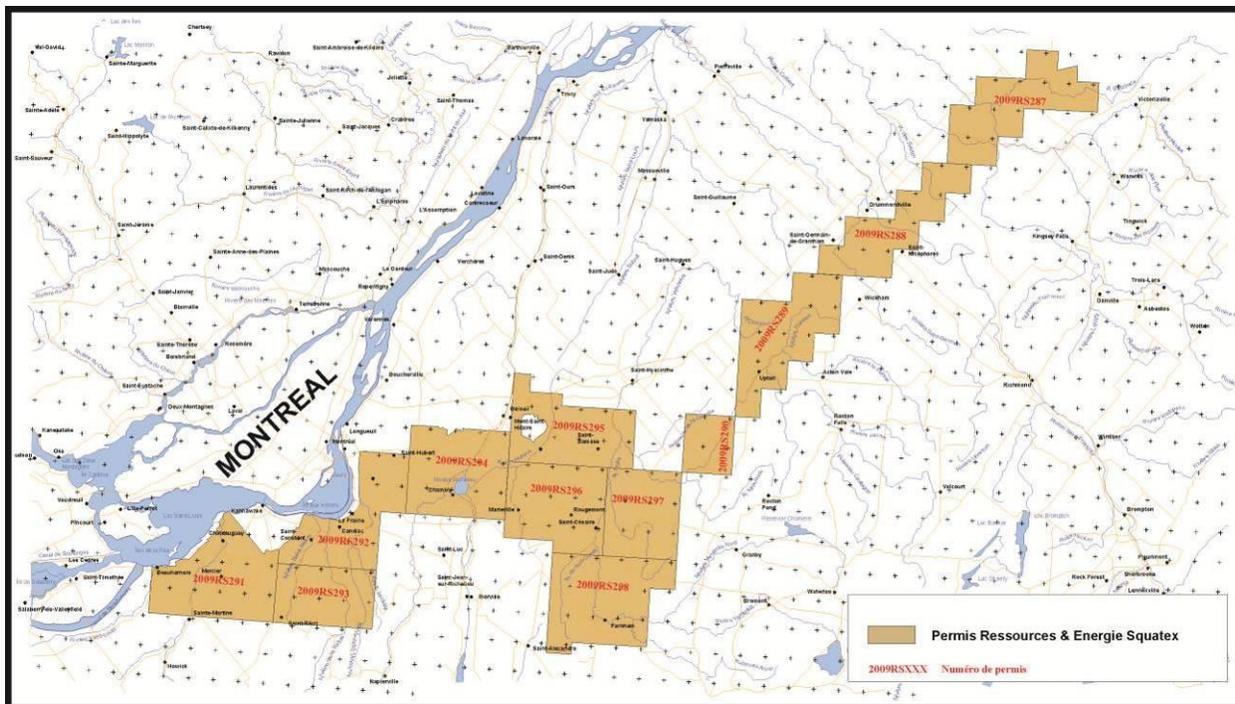


Figure 4 : Permis de Squatex dans les Basses-Terres du Saint-Laurent

Tableau 2 : Permis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent
PERMIS À 70% D'INTÉRÊTS DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT

Numéro de permis	Renouvellement	Superficie (Ha)
2009RS287	01/09/2013	20 871
2009RS288	01/09/2013	17 990
2009RS289	01/09/2013	20 909
2009RS290	01/09/2013	7 248
2009RS291	01/09/2013	22 447
2009RS292	01/09/2013	18 827
2009RS293	01/09/2013	14 580
2009RS294	01/09/2013	21 664
2009RS295	01/09/2013	19 316
2009RS296 (partie)	01/09/2013	20 339 *
2009RS297	01/09/2013	16 342
2009RS298 (partie)	01/09/2013	24 400 *
Sous-total		224 933

- 60% d'intérêts entre la surface et le Toit du Trenton sur un bloc de 8,000 Ha ont été transférés conjointement par Squatex et Petrolympic selon l'Entente à Canbriam sur ces deux permis. Squatex conserve 70% en-dessous du Toit du Trenton.

PERMIS À 28% D'INTÉRÊTS DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT (DE LA SURFACE AU TOIT TRENTON):

Numéro de permis	Renouvellement	Superficie (Ha)
2009RS296 (partie)	01/09/2013	20 339
2009RS298 (partie)	01/09/2013	24 400
Sous-total		8,000 de 44 739

* Permis dans lequel Canbriam a acquis un intérêt de 60% sur 8000 ha

Suite aux réunions publiques organisées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) qui se sont déroulées à l'automne 2010, un rapport a été déposé fin février 2011. Le rapport a recommandé la formation d'un Comité de l'Évaluation environnementale stratégique (CEES) qui devait déposer un rapport de recommandations à la fin de 2013 dans lequel seraient indiquées les procédures à suivre pour le forage et le parachèvement des puits forés pour le gaz et pétrole. En février 2013, le ministre du MDDEFP a confié au BAPE le mandat pour mener une consultation élargie sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. Le mandat actuel du comité d'experts chargé d'effectuer une évaluation environnementale stratégique a donc été rapatriée au sein du BAPE. En conséquence, tant que les règles ne sont pas claires, il est évident qu'aucun travail d'envergure ne sera effectué sur les permis par Squatex et ses partenaires d'autant plus qu'il sera difficile voire impossible de trouver des sources de financement durant les 2 prochaines années. Afin de pallier le problème inhérent au délai de la date de la remise du rapport de la commission, une loi (loi 18) a été déposée en juin 2011. Elle dispense le titulaire de permis de recherche de pétrole, de gaz naturel et de réservoir souterrain de l'obligation d'exécuter les travaux requis en vertu de la Loi sur les Mines jusqu'à la date déterminée par le ministre, laquelle ne peut excéder le 13 juin 2014 : la période de validité du permis est alors réputée suspendue (soit 3 ans maximum).

À la fin de la période d'exemption, la date d'échéance du permis est reportée à la fin de la période d'exécution des travaux qui restent à courir après la levée de la suspension.

6.2.2 Obligations statutaires

Comme cité précédemment à la section 6.2.1, la loi 18, votée le 13 juin 2011 dispense des obligations de travaux pendant la tenue de l'évaluation environnementale stratégique durant une période qui ne peut excéder le 13 juin 2014, soit 3 ans maximum.

Les permis d'exploration de Squatex pourront rester en vigueur jusqu'au maximum en 2022 à condition de satisfaire aux exigences de base, soit le paiement des rentes et l'exécution des travaux statutaires minimums. Les rentes annuelles actuelles exigées sont de 0,10\$/ha pour les 5 premières années, puis de 0,50\$/ha pour les 5 années suivantes. Elles seront majorées lorsque cette période de suspension des travaux (maximum le 13 juin 2014) sera terminée passant respectivement à 0,50\$ et à 1,50\$/ha. La valeur des travaux minimums pour conserver les terrains sont présentement de 0,50\$/ha la première année avec une augmentation de 0,50\$/an jusqu'à l'année 5

(2,50\$/ha). Par la suite, pour les 5 années restantes, les montants exigés sont les mêmes que l'année 5. La totalité des montants excédentaires dépensés une année pourront couvrir l'année suivante pour les 5 premières années et seulement 50% de ceux-ci pourront l'être pour les 5 années restantes. Comme pour les rentes ces montants seront majorés. En effet, le gouvernement augmentera à compter de 2014 les exigences des travaux. Le MRN annoncera ultérieurement les modalités.

6.3 CONTRATS À LIVRER

Sans objet.

6.4 AUTRE INFORMATION CONCERNANT LES COÛTS D'ABANDON ET DE REMISE EN ÉTAT

Ces coûts d'abandon ont été et seront assumés par les partenaires Squatex, Petrolympic et l'opérateur Canbriam Energy Inc.

6.5 HORIZON FISCAL

Sans objet.

6.6 FRAIS ENGAGÉS

Les frais des travaux d'exploration de Squatex pour l'exercice courant se terminant le 31 mars 2013, carottages géologiques de surface, échantillonnage géologique de terrain, interprétations et compilations géologiques et géophysiques, ont tous été attribués en travaux statutaires sur les permis dans les Basses-Terres du St-Laurent et dans le Bas St-Laurent/Gaspésie. Au cours du dernier exercice, un total de 765 273\$, comprenant les travaux ainsi que les rentes de permis, a été investi par Squatex dans les deux régions. La majeure partie de ce montant a été affectée dans les projets du Bas St-Laurent/Gaspésie, soit 681 515\$. Ainsi, avec son partenaire Petrolympic, c'est une somme d'un million de dollars qui a été investie au cours de la dernière année d'opération.

Le Tableau 3 résume les frais engagés par Squatex qui sont admissibles au cours de la dernière année d'exercice soit entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013. Le total des frais d'exploration atteignent 719 347\$ et concernent toutes les dépenses d'exploration excepté celles du paiement des rentes qui s'élèvent à 45 926\$ (part de Squatex) qui n'est pas considéré par les autorités comme une dépense d'exploration.

Tableau 3 : Dépenses d'exploration par région 2012-2013

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'EXPLORATION ADMISSIBLES					PAR
RÉGIONS DU 1 AVRIL 2012 au 31 MARS 2013 (HORS TAXES)					
TYPE DE FRAIS	Permis et autorisations	Travaux géol+géoph	Consultants géol+géoph	Hon. Prof.	Total des travaux d'Exploration
RÉGIONS	BAS-ST-LAURENT/GASPÉSIE				
CUMULATIF ANNUEL TOTAL	- \$	353 605 \$	168 596 \$	129 133 \$	651 334 \$
RÉGIONS	BASSES-TERRES DU ST-LAURENT				
CUMULATIF ANNUEL TOTAL	- \$	3 446 \$	- \$	64 567 \$	68 013 \$
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLORATION	- \$	357 051 \$	168 596 \$	193 700 \$	719 347 \$

6.7 ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT

6.7.1 Introduction

L'activité principale de Squatex a consisté jusqu'à maintenant à effectuer des travaux et études qui ont pour objectifs d'évaluer le potentiel gazier et pétrolier du territoire couvert par ses permis d'exploration en vue de découvrir et d'éventuellement produire des réserves d'hydrocarbures.

6.7.2 Permis Bas St-Laurent/Gaspésie

Squatex a acquis depuis 2002 un domaine minier important dans le Bas St-Laurent Gaspésie totalisant au 31 mars 2013 une superficie de 431 160 ha dont 301 812 hectares nets pour Squatex. De nombreux travaux d'ordre géoscientifique ont été effectués tout au long de ces années. La figure 5 montre le périmètre des permis, la localisation des lignes sismiques acquises sur le terrain depuis 2002 par Squatex, des lignes achetées du ministère et des sondages effectués au printemps 2011. Le tableau 3 contient la liste complète des lignes sismiques acquises par Squatex.

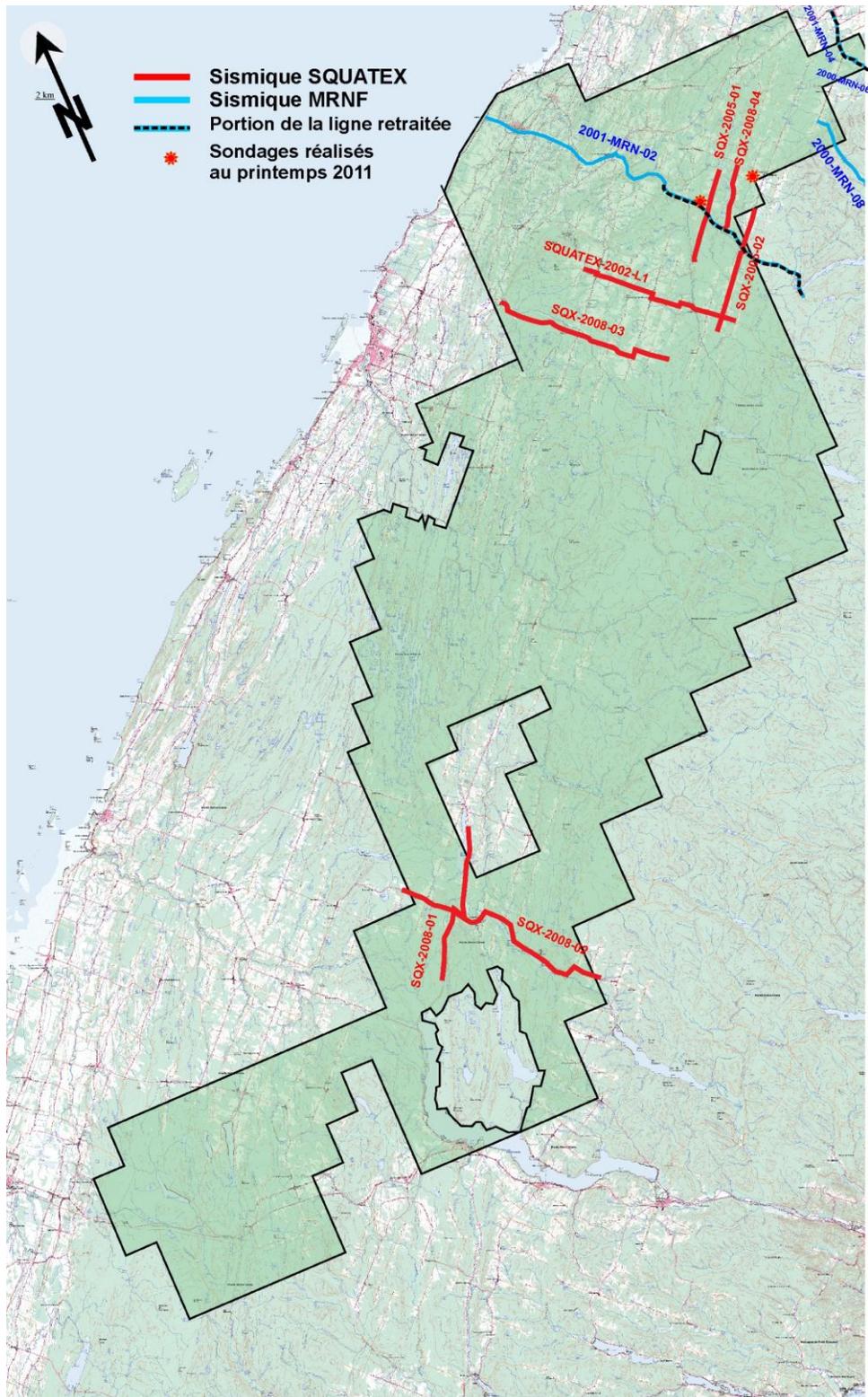


Figure 5 : Carte de localisation des lignes sismiques, des sondages 2011 sur les permis de Squatex dans le BSL/Gaspésie.

FORMULAIRE 51-101 F1: RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET LE GAZ AU 31 MARS 2013, SQUATEX INC- YVES DUCHAINE

Tableau 4 : Lignes sismiques acquises dans le BSL et Gaspésie

LIGNES RETRAITÉES			
LIGNE	ANNÉE D'AQUISITION	RÉGION	LONGUEUR (km)
MRN-2001-02	2001	Riv. Métis	30.0
MRN-2001-04	2001	St-Cléophas	8.0
SOUS-TOTAL			38.0
LIGNES ACQUISES PAR SQUATEX			
SQUATEX-2002-L1	2002	Les Hauteurs	20.0
SQX 2005-01	2005	Ste-Jeanne	10.3
SQX 2005-02	2005	La Rédemption	9.0
SQX 2008-01	2008	St-Honoré	15.8
SQX 2008-02	2008	St-Honoré	28.0
SQX 2008-03	2008	St-Marcellin	22.7
SQX 2008-04	2008	La Rédemption	8.0
SOUS-TOTAL			113.8
GRAND-TOTAL			151.8

Suite à l'acquisition par le Ministère des Richesses naturelles (MRN) d'une série de profils sismiques dans la région de la Matapédia, Squatex a acquis 20 km de sismique dans la région de Squatex en 2002. Elle fut suivit de l'achat et le retraitement d'une portion des lignes MRN2001-02 et 2001-04 obtenues du MRN. L'interprétation des profils ci-haut plus quelques autres lignes dans la région qui totalisent 136 km ont montrées qu'il existait des zones anomaliques et d'intérêt dans le secteur est des permis.

Au début de 2005 une première localisation de forage fut proposée sur la ligne MRN-2001-02 tirée le long de la rivière Métis dans le secteur de Ste-Jeanne. Elle fut suivit par une étude soumis par M. Paul Laroche et MIR Télédétection qui consistait à l'intégration des analyses des données de télédétection (image LANDAT), d'aéromagnétisme, de gravimétrie, de sismique et de géochimie. Cette étude a été réalisée afin de relever les principaux mécanismes d'ordre tectonique qui ont engendré les structures géologiques et de déterminer les secteurs qui pourraient présenter un intérêt d'ordre pétrolier.

Telle que recommandé dans le rapport, deux lignes sismiques, SQX-2005-01 et 02 de longueur totale de 19,3 km ont été acquises à l'été 2005 à l'ouest de La Rédemption. L'interprétation de ces nouvelles lignes sismiques a confirmé la localisation du site de forage.

Suite à l'acquisition de permis dans le secteur du Témiscouata au sud-ouest (St-Honoré) en 2006, MIR Télédétection a été mandatée pour réaliser une évaluation géologique de la région du Témiscouata afin d'améliorer la compréhension du cadre stratigraphique et structural de ce secteur. Cette étude a été effectuée à partir des données de télédétection spatiale, topographiques, géophysiques et géochimiques. Deux corridors structuraux ont été identifiés suggérant qu'ils représentent possiblement les cicatrices de failles profondes réactivées tardivement qui pourraient avoir générés des réservoirs semblables à ceux rencontrés dans la région de Sayabec (dolomitisation hydrothermale).

Suite à une entente avec Petrolympic en juin 2008 dans laquelle il acquiert 30% d'intérêt dans les 36 permis que détient Squatex au Québec par le versement de \$2,5 millions, un vaste programme d'exploration a été développé, comprenant l'acquisition de profils sismiques, de données pédogéochimiques, de levés de radiométrie et d'échantillonnages géologiques. L'acquisition de sismique réflexion qui totalisait 200 kilomètres linéaires a été effectuée à la fois sur les propriétés situées dans le Bas St-Laurent et sur celles des Basses-Terres du St-Laurent. Dans le Bas-Saint-Laurent, quatre profils totalisant 74,5 km ont été acquis dont deux dans la région de Squatec un au sud de Saint-Marcellin et un autre à Sainte-Jeanne-D'Arc.

À l'automne 2009 un levé gravimétrique de 793 stations ainsi qu'un relevé magnétique haute résolution (HRAM) de 17000 kilomètres furent acquis afin de supporter avec plus de précision la reconnaissance géologique du secteur ainsi que de mieux définir le cadre tectonique de la région du Bas-St-Laurent.

Des travaux de terrains effectués en 2008, 2009 et 2010 avaient pour objectifs de préciser certains secteurs afin d'améliorer la connaissance géologique et de poursuivre la collecte d'échantillons afin de parfaire les analyses de contenu COT et de maturité organique des formations (Ro) et de définir les zones prioritaires ayant un meilleur potentiel d'accumulation d'hydrocarbures.

Ces travaux ont été suivit d'une campagne de carottages stratigraphiques réalisée en septembre 2010 sur les permis du Bas-Saint-Laurent de Squatex, à des fins de validation de l'interprétation géologique en cours. Un total de neuf (9) carottages ont été réalisés à des profondeurs inférieures à 300 m. Un total de 1101 m de carotte ont été récupérées. À l'extrémité Est des permis du Bas-Saint-Laurent, le contexte géologique devient très complexe et pour mieux le définir, Squatex a fait retraiter le profil MRN-2001-04. Les résultats ont été intégrés à l'interprétation régionale.

Au cours du printemps 2011, deux puits d'une profondeur de 447 et 600 mètres ont été forés respectivement près de La Rédemption et sur le bord de la rivière Mitis (puits le Portage). Ils furent effectués dans le but principal de mieux connaître la stratigraphie au niveau du Silurien inférieur, de bien calibrer la

sismique réflexion et de connaître la distribution des zones poreuses au niveau des calcaires plus particulièrement. Un des carottages de 2011 a rencontré des évidences de pétrole (huile légère de 50 API dans la Formation Sayabec/West Point). En plus, des affleurements de calcaire de la formation Touladi près du Lac Témiscouata ont été visités et a confirmé la présence d'une odeur pétrolière caractéristique ce qui indique que cette région pourrait offrir un certain potentiel pétrolier.

Au cours de l'exercice 2012-2013, suite aux travaux de forages de l'année précédente, l'interprétation structurale des lignes sismiques régionales a été révisée au printemps 2012 et a conduit au forage à l'automne de la même année d'un puits du type minier, Massé No.1, dans la région de Ste-Jeanne d'Arc situé à 2,5 km au sud du forage de Portage. Ce sondage avait pour buts de mieux connaître la séquence stratigraphique de la région et de déterminer la cause de l'anomalie du type AVO (amplitude vs offset) identifié lors du traitement de la ligne MRN 2001-02 retraitée par Squatex en 2004.(voir figure 6) Ce type d'anomalie est souvent engendrée par la présence d'un fluide ou de porosité. En raison de la profondeur élevée prévue de ce carottage, un obturateur anti-éruption a été installé sur un coffrage cimenté à 150 m de profondeur. Après plusieurs semaines de travaux, les opérations de forage ont été suspendues à une profondeur de 1710m à la fin novembre dû aux conditions météorologiques difficiles. Le puits a été supervisé par 5 professionnels, géologues et ingénieurs de l'industrie pétrolière tout au long des opérations. Après avoir traversé des séquences calcareuses chevauchées du West Point, le forage s'est terminé au niveau de la plate forme en place dans la formation de Sayabec d'âge Silurien inférieur où un niveau dolomitisé de 15 m d'épaisseur a été traversé. Des indices de gaz furent rencontrés en cours de forage et furent échantillonnés. Suite à l'examen plus approfondi des carottes de forage durant l'hiver, l'interprétation géologique et structurale a été révisée dans le but de déterminer si le puits devrait être approfondi. Squatex et son partenaire Petrolympic ont décidé au début de juin d'approfondir le forage afin de traverser l'équivalent de la zone de dolomies dans la plateforme en place. Celui-ci se fera en début d'été.

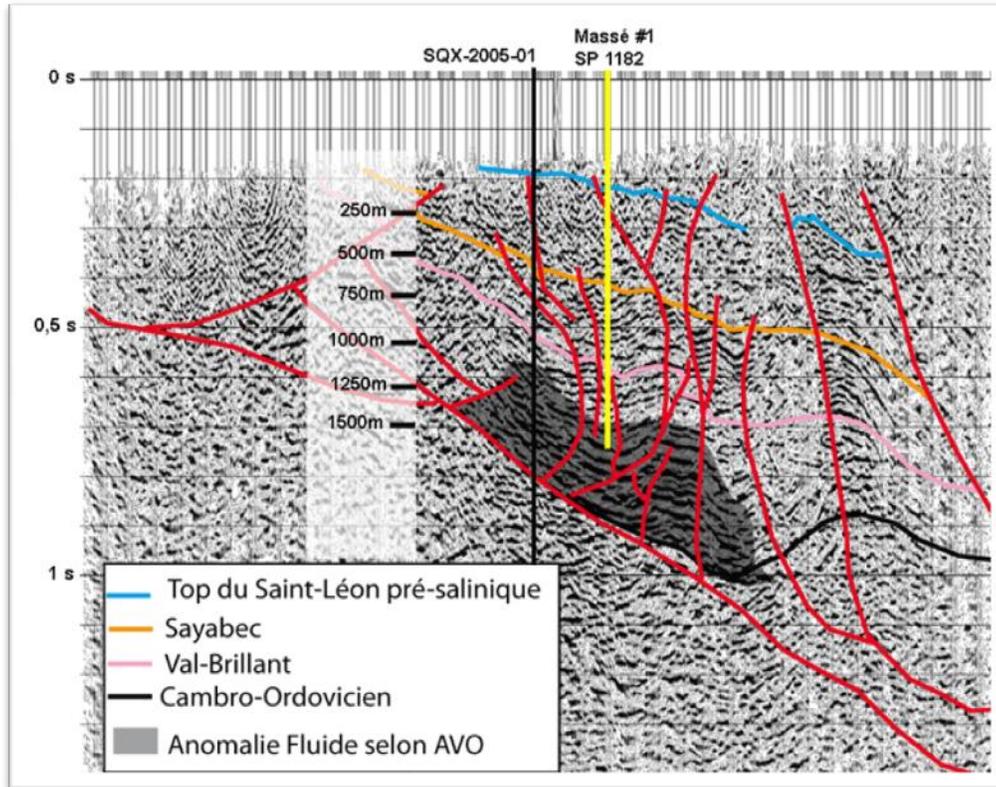


Figure 6 : Section sismique interprétée passant par Massé No1, Bas-St-Laurent

6.7.3 Permis des Basses-Terres du Saint-Laurent

Squatex ne s'est impliqué dans les Basses-Terres St-Laurent qu'en 2006 afin de se consacrer à la recherche de réservoir de dolomies hydrothermales dans la plateforme ordovicienne.. Squatex a acquis 12 permis de recherche totalisant 225 370 ha. Cette acquisition a été très favorable puisque cette région a été jusqu'à la fin de 2010 la plus active et aussi la plus attrayante pour les investisseurs en raison du potentiel en gaz de shale de la Formation Utica. La figure 7 montre le périmètre des permis, la localisation des lignes sismiques acquises sur le terrain depuis 2008 par Squatex, et le forage Farnham No.1 effectué en 2009. Le tableau 4 montre la liste complète des lignes sismiques acquises par Squatex.

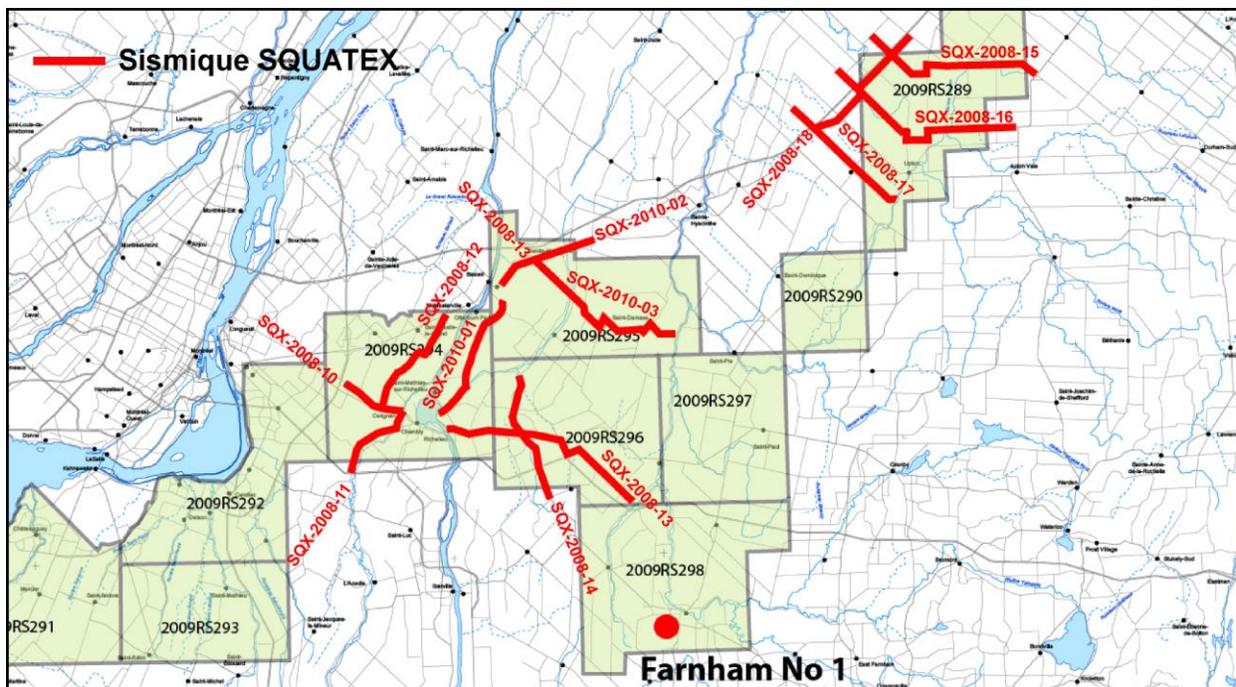


Figure 7 : Carte de localisation des lignes sismiques, du puits Canbriam Farnham #1 sur les permis de Squatex dans les Basses-Terres.

Tableau 5 : Lignes sismiques acquises dans les Basses-Terres du St-Laurent

LIGNES ACQUISES PAR SQUATEX DANS LES BASSES-TERRES			
LIGNE	ANNÉE D'ACQUISITION	RÉGION	LONGUEUR (km)
SQX-2008-10	2008	Chambly	6.72
SQX-2008-11	2008	Chambly	8.44
SQX-2008-12	2008	Chambly	11.42
SQX-2008-13	2008	Chambly	20.64
SQX-2008-14	2008	Chambly	12.92
SQX-2008-15	2008	Ste-Hélène	18.26
SQX-2008-16	2008	Ste-Hélène	21.40
SQX-2008-17	2008	Ste-Hélène	11.62
SQX-2008-18	2008	Ste-Hélène	13.72
SQX-2010-01	2010	Beloil	13.20
SQX-2010-02	2010	Beloil	8.70
SQX-2010-03	2010	Beloil	18.10
TOTAL			165.14

La première étude effectuée dans les Basses-Terres fut celle de MIR Télédétection qui a réalisé une évaluation préliminaire du potentiel pétrolier des permis en intégrant des données d'imagerie satellite, des données topographiques et de connaissances géoscientifiques afin de mieux comprendre la géologie structurale et d'évaluer le potentiel des permis de Squatex.

Dans le cadre de l'entente avec Petrolympic le 30 juin 2008, Petrolympic acquiert 30% d'intérêts dans tous les permis d'exploration de Squatex au Québec dont 12 sont situés dans les Basses-Terres du St-Laurent. Grâce aux capitaux reçus, un relevé de 9 profils sismiques totalisant 125 km a été effectués dans les régions de Chambly et Ste-Hélène.

Une entente d'affermage et d'opérations conjointes conclues le 25 novembre 2008 entre, Squatex, Petrolympic Ltd et Canbriam Energy Inc. (Canbriam) de Calgary sur les permis 2009RS294 à 298. Dans le cadre de l'entente, Canbriam a aussi acheté 40 km de lignes sismiques de Squatex et a effectué un relevé aéromagnétique en décembre 2008 au-dessus des permis précités. Suivant les analyses de toutes les données en main, un puits a été foré en 2009 au sud-est de Montréal. Le forage Canbriam Farnham n° 1 (A-271) a atteint une profondeur totale de 2507 m après avoir traversé une épaisse séquence de Lorraine et touché l'Utica à 1987 m. Le Trenton a été rencontré à 2332 m. Des indices de gaz ont été observés et le puits a été complété et suspendu. Au 31 mars 2013, 60% d'intérêts entre la surface et le Toit du Trenton sur un bloc de 8,000 Ha dans les permis 2009RS296 et 298 sont détenus par Canbriam selon l'entente. Squatex conserve 70% en-dessous du Toit du Trenton.

Les terrains situés au sud de Montréal, soit les permis 2009-RS291 à 293 pourraient contenir des réservoirs dans les formations du Potsdam et Beekmantown. En ce sens, deux campagnes d'échantillonnage géochimique dans le mort-terrain ont été réalisées par CHEMTERRA INTERNATIONAL CONSULTANTS Ltd en décembre 2009 et janvier 2010. Au total, 1290 échantillons ont été recueillis à une profondeur moyenne de 1,5 mètre et analysés. Plusieurs anomalies de gaz thermogénique ont été identifiées dont la principale à une superficie de plus de 10 kilomètres carrés au sud-ouest de Montréal. Celle-ci correspond entre autres à un axe anticlinal traversant localement la plateforme carbonatée ainsi qu'à la faille majeure Havelock dans le socle sous-jacent.

Afin de compléter la couverture sismique du secteur de Chambly et de Ste-Hyacinthe, près des montérégiennes, 3 profils sismiques ont été acquis à l'été 2010 totalisant 40 km. Le profil suivant (figure 8) est typique de la structure de la région : la plateforme au nord ouest qui passe à une zone d'imbrication vers le sud-est.

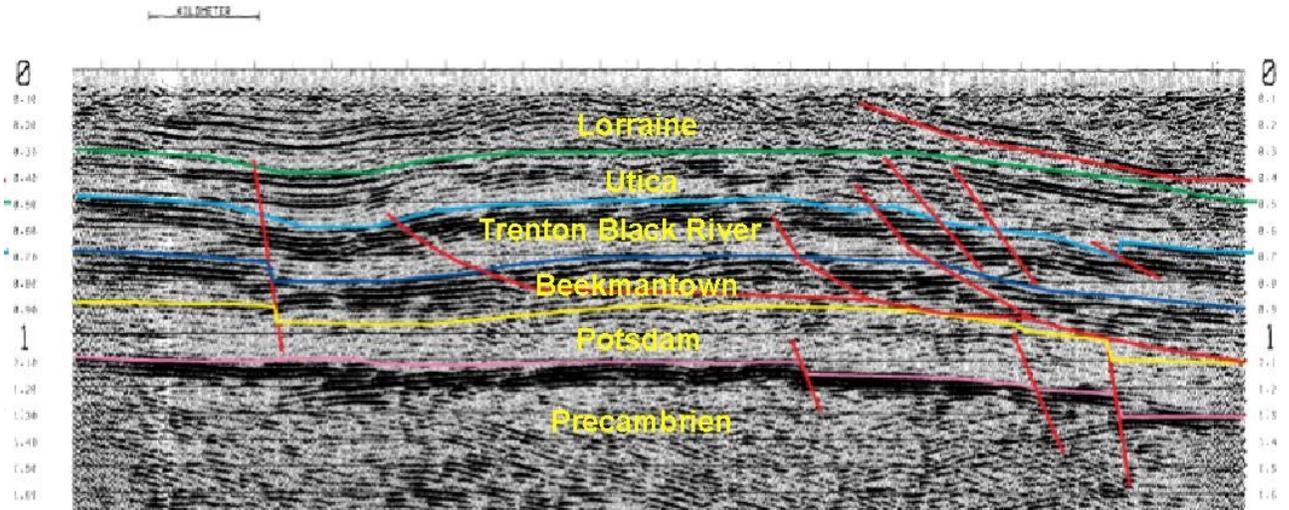


Figure 8. Profil sismique typique dans les permis au sud-ouest de Montréal

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2013, les activités ont été réduites au minimum vu la situation créée par la levée des obligations de travaux statutaires, les problèmes reliés à l'obtention d'un permis de travaux de parachèvement et de stimulation et la faiblesse du prix du gaz en Amérique du Nord. Suite à la décision de Canbriam et ses partenaires d'abandonner le puits A-271, le terrain a été décontaminé à la satisfaction du MDDEFP et un bouchon de ciment a été injecté dans le puits en 2011. Il ne reste qu'à injecter un deuxième bouchon de ciment et à couper le coffrage à 2 mètres sous la surface avant d'enlever la tête de puits. Canbriam attend toujours la délivrance du permis de fermeture de puits pour terminer les travaux d'abandon.

6.7.4 Activités en cours et prévues

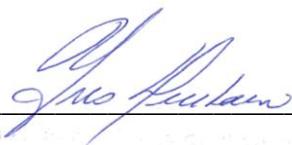
En juin 2013 Squatex et son partenaire Petrolympic ont décidé d'approfondir le forage Massé No1, dans le Bas St-Laurent qui a été interrompu en novembre 2012 en raison des conditions climatiques. Ces travaux de ré-entrée ont été initiés à la mi-juin. De plus, les partenaires ont choisi d'effectuer un autre carottage dans la région de Sayabec afin de traverser le synclinal de Matapédia et de confirmer ou infirmer la présence sous-jacente d'un biseau observé sur la sismique.

Dans les Basses-Terres du St-Laurent, Canbriam n'a pas encore reçu le permis d'abandon pour le puits de Farnham. Les travaux d'abandon seront finalisés aussitôt que le MRN l'aura émis. Aucune autre activité n'est prévue en raison de la levée des obligations de travaux statutaires et à cause des problèmes reliés à l'obtention d'un permis de travaux de parachèvement et de stimulation d'un forage éventuel et la faiblesse du prix du gaz en Amérique du Nord.

7. CERTIFICATION DE L'AUTEUR

- a) Nom: Yves Duchaine
Adresse: 4095 Rue Bernières
Trois-Rivières (Québec) G8Y 6V1
- b) Qualifications:
Formation académique : Bachelier en sciences pures, option géologie obtenu en 1971 à l'Université de Montréal.
Expérience: Trente-six ans toutes reliées au domaine de l'exploration et au développement de propriétés pétrolières et gazières.
- c) Je suis membre de l'Ordre des Géologues du Québec (OGQ # 1297)
- d) Je suis l'auteur du présent rapport intitulé :
***FORMULAIRE 51-101F1: RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX RESERVES
ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PETROLE ET LE GAZ AU 31 MARS 2013***
- e) Ce travail a été effectué en juin 2013.
- f) Cet historique et ses commentaires sont basés sur les documents fournis par Ressources et Énergie Squatex Inc et sur quelques rapports publics disponibles au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.
- g) Je n'ai eu aucune participation antérieure dans les propriétés qui font l'objet de ce rapport et je suis indépendant de Ressources et Énergie Squatex Inc.
- h) J'autorise la publication et l'utilisation en tout ou en partie par Ressources et Énergie Squatex Inc du présent rapport.
- i) J'ai effectué des visites d'inspection des propriétés du Bas-Saint-Laurent en 2012.
- j) Je ne suis pas au courant de faits substantiels ou de modifications importantes concernant l'objet de ce rapport, qui ne soient rapportés dans le rapport et dont l'omission dans ce rapport serait propre à induire en erreur.
- k) J'ai lu l'Instruction générale relative au Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières. Le rapport d'évaluation de réserves a été préparé selon les exigences de ce document.

Le 15 juin 2013



Yves Duchaine, geo